



M.N. VOULANGIS LE 20.11.2015

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 18.11.2015**

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 18 novembre 2015 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

☒ Présents 18/19: Monsieur BARILLER, Madame BEAUNE, Monsieur BUIRETTE, Madame BURGER, Madame BUZONIE, Monsieur CORNELOUP, madame GUTH, Monsieur HERMANN, Monsieur JARLOT, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, madame NOURY, madame ROBACHE Monsieur SAGNES, Monsieur TRUFFIER, Madame VALAHU.

☒ Absents excusés 1/19: Madame ARIZZI (pouvoir à Madame NOURY),

☒ Secrétaire de séance : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 10.06.2015

### **1- URBANISME**

☒ Acquisition de la parcelle n° Y196 rue de Luttin pour réaliser la continuité du trottoir et finaliser l'alignement.

201 m2 pour 2500 € plus coût d'éviction du locataire : 210 X 1,17 € = 245,7 € plus frais d'actes.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

☒ Acquisition de la parcelle n° E 131 sente de la fontaine pour l'élargissement (régularisation d'un acte non finalisé) : 61 m2 X 0,5 €=30,5€ plus frais d'acte.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

#### **PLU :**

Le Maire informe le conseil de l'état d'avancement du PLU. Le projet accepté par le département, la communauté de communes ainsi que les différents organismes (bâtiment de France, SDIS, etc.) reçoit cependant un avis défavorable de l'état (via la préfecture) et du CDPENAF (commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.)

Globalement il est demandé à la commune de densifier au maximum le centre bourg pour ne pas s'étendre sur la périphérie. Dans le projet, seul la zone d'extension proposée au Bréau est jugée conforme.

En conséquence, le maire indique son intention de reprendre le projet en y apportant certaines modifications qui ne mettront pas en cause la politique de conservation de notre village.

Un report des délais sera donc à prévoir, la réunion publique avec un commissaire enquêteur est donc repoussée de quelques mois, les Voulangeois seront tenus au courant par les bulletins municipaux et notre site internet. En attendant, le POS actuel est toujours le seul valable.

## 2- FINANCES

### ☒ **Admission non-valeur**

Il s'agit de sommes non recouvrées à reporter de compte (sur le compte 654).

La somme de 0,4 € d'une part et 24 € d'autre part.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Portail cantine :**

Le devis de réparation du grand portail de la cantine est proposé par la société EGC pour un montant de 1033.78€ ttc. Cette somme est prise en charge par notre assurance.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Médecine du travail :**

Renouvellement de notre contrat 2016 avec le centre de gestion.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Contrat d'assurance à la personne.**

Pour 2016, le centre de gestion propose de mettre en concurrence plusieurs sociétés.

→ Le conseil, à l'unanimité, donne mandat au centre de gestion pour faire cette recherche.

### ☒ **Assurance civile**

Groupama qui assure notre commune propose de déléguer Maître Follet pour nous représenter au tribunal dans un litige qui oppose Mr. Corroy à la commune.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Transport école /tennis.**

En commun avec la commune de Tigeaux, Voulangis prend en charge le transport Marne et Morin, des enfants se rendant à St Germain sur Morin pour le tennis.

Pour 2016 : 195 € par trajet AR dont 50 % pour Voulangis, soit 97.5 € (X 15 séances environ, de janvier à mai)

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Tarif du columbarium.**

Il est proposé : **15 ans 500€**

**30 ans 900€**

**50 ans 1200€**

Il n'est pas retenu la période de 99 ans

→ Accord du conseil à l'unanimité

### ☒ **Chaudière**

Il est nécessaire de rajouter à notre contrat annuel d'entretien une chaudière de l'école à la société BME, soit 136,36 € ht (163.63 € ttc).

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Matériels :**

Acquisition de 2 chalumeaux pour nettoyage, en particulier le cimetière. Ces matériels permettent de supprimer les produits phytosanitaires.

165.5 € ttc l'un, soit total de 331 € ttc.

Acquisition d'un transpalette pour transport matériaux lourd. 342 € ttc

→ Accord du conseil pour ces 2 achats.

### ☒ **Géomètre :**

Pour la 2eme phase de la 6<sup>ème</sup> tranche d'assainissement, il est proposé un cabinet de géomètres qui réaliseront les levés topographiques. La société retenue, suite à l'appel d'offre du cabinet Test Ingénierie, est la société MARMAGNE de Lagny pour 3950 € ht.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### ☒ **Achat de fourniture pour travaux :**

Pour la sente piétonne, des tuyaux, boîtes de branchement, avaloirs etc., sont à approvisionner. Coût de l'ensemble des fournitures : 4220,20 € ht pour les 144 ml de sente.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

## 3- DIVERS

### ☒ **Fibre optique :**

Objectif maintenu de 2016.

Un choix pour l'emplacement du terminal de Voulangis. 3 lieux en étude :

- 1) Le parking (éventuellement couplé avec un emplacement futur des bornes à verre semi-enterrées)
- 2) Rue de Bertin à côté d'un bloc EDF
- 3) Près des locaux techniques route de Melun.

De ce local (2.5m X 2m) partira en aérien les câbles vers des boîtiers fixés sur les poteaux téléphone existant pour desservir 10 points.

☒ **Modification de l'Office du Tourisme à Crécy :**

La CCPC a repris le local en changeant le nom : maison du tourisme. Elle s'occupe de l'accueil des visiteurs. Une association est créée : l'association « Entre Marne et Grand Morin ». Elle s'occupe de la promotion du tourisme (en relation également avec la maison du Tourisme). Le président de cette association est Jean-Michel SAGNES.

☒ **Act'art :**

Dans le cadre des actions du département, cette association développe « scène rurale » qui apporte au plus près de tous, des spectacles variés dans les communes ayant des salles permettant de les accueillir.

Pour Voulangis est prévu au 104 : le 17 décembre à 20h « Hop-la », un spectacle familial.

Le 17 janvier 2016 17h « tout Dostoïevski »

☒ **Arbres Chemin vert :**

Suite aux propositions du précédent conseil, d'autres bucherons ont été consultés. Il en résulte un coût inférieur pour deux fois plus de coupes

→ Accord du conseil à l'unanimité.

☒ **Commission:**

Suite aux propositions du Maire, chaque conseiller a pu présenter ses souhaits de maintenir ou changer de commission en fonction de cette première période d'expériences au sein du conseil municipal.

Une nouvelle liste est donc établie et sera transmise à chacun.

☒ **Schéma départemental de coopération intercommunale.**

Le Maire informe le conseil du travail de recherche de regroupement des communautés de communes entre elles. Bien que pour l'instant, ce ne soit pas à l'ordre du jour gouvernemental, il est nécessaire de prévoir ce regroupement avant de subir un rattachement forcé et contraignant.

***Prochaine réunion du conseil le mardi 15 décembre 2015***

**La séance est levée à 22 h 50**